



L'appel à projets du Booster Bois Biosourcés

Edition 2021

Présentation du dispositif :
Pourquoi ? Qui ? Comment ?



Île-de-France



INSTITUT
TECHNOLOGIQUE



Qu'est ce que le Booster Bois Biosourcés ?

Dispositif d'innovation créé en 2019 . Les membres du Booster Bois Biosourcés :

- Financeurs :  Région
Île-de-France

- Filières :  OIA
Île-de-France  FIBOIS
ÎLE-DE-FRANCE  construire
en
CHANVRE  Collect'IF
PAILLE
CONSTRUCTION PAILLE
REGION ÎLE-DE-FRANCE

- R&D :  Université
Gustave Eiffel  FCBA
INSTITUT
TECHNOLOGIQUE

- Les territoires d'atterrissage :  EpaMarne  Parc
naturel
régional
du Gâtinais français

Les animateurs du Booster :

Catherine Desportes – Responsable Construction Bois – FIBois Île-de-France

catherine.desportes@fibois-idf.fr

Patrick Molinié - Responsable Développement Construction – FCBA

patrick.molinie@fcba.fr

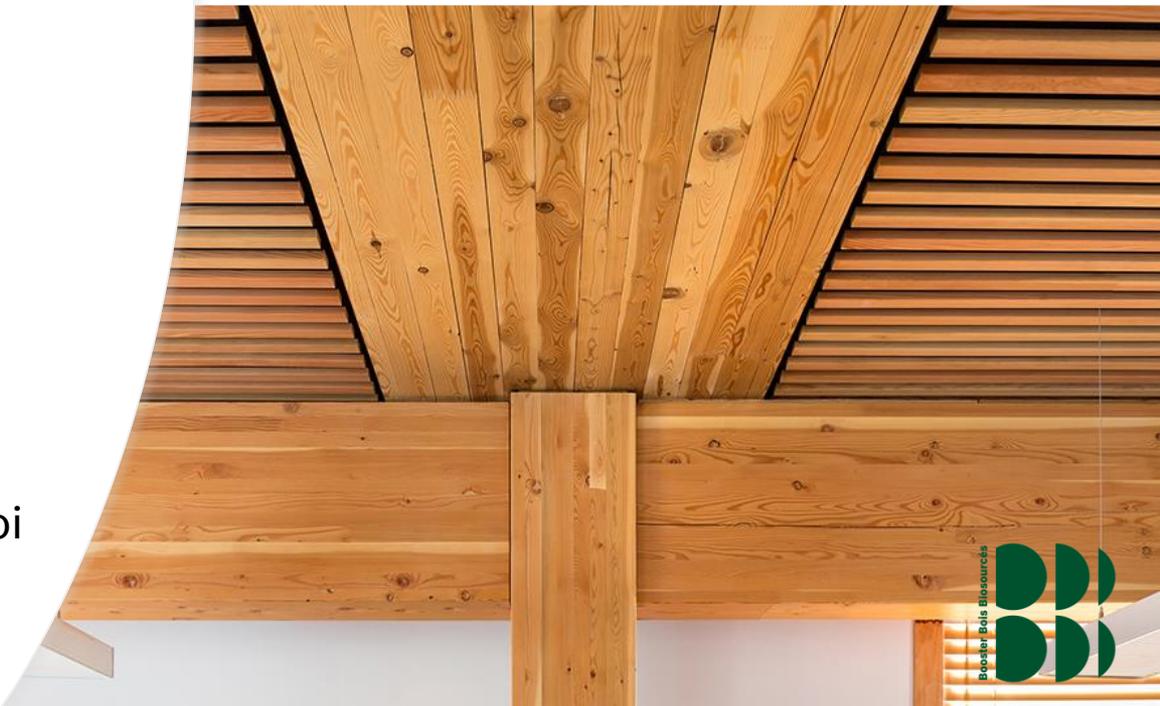
Les innovations ciblées par le Booster

- Innovation de solutions (nouveaux matériaux, systèmes ou solutions constructives...)
- Innovation de procédés
- Innovation technologique (numérique et NTIC)
- Innovation organisationnelle ou sociale



Les thématiques ciblées par le Booster

- Construction bas-carbone à l'échelle d'un territoire dans un objectif de neutralité carbone
- Réhabilitation avec des matériaux biosourcés
- Mixité bois / autres matériaux
- Utilisation de la ressource forestière francilienne, notamment le feuillus
- Bien-être lié à l'utilisation du bois et des biosourcés (santé / confort)
- Économie circulaire / ré-emploi des matériaux bois et biosourcés



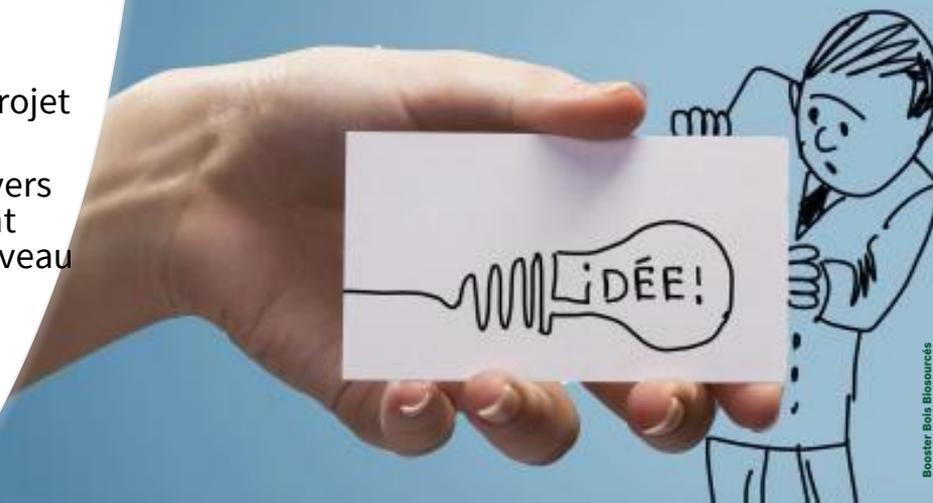
Qui peut candidater ?

1. Les candidats éligibles relèvent du secteur de la construction, du logement social, de la promotion immobilière, des filières bois et biosourcées, ou de l'économie circulaire...
2. Ils peuvent être :
 - Des entreprises et start-up : scieurs, industriels, constructeurs bois, architectes et bureaux d'études, bailleurs, promoteurs
 - Des SEM
 - Des associations
 - Des Sociétés Coopératives Participatives / d'Intérêt Collectif
 - Des étudiants ou juniors entreprises ayant développé un projet
 - Des auto-entrepreneurs
3. Ils doivent avoir un siège (ou une résidence pour les particuliers) ou une implantation en IDF, ou bien prouver que leur projet a un impact sur le développement de la filière en Île-de-France

Pourquoi postuler au Booster-Bois-Biosourcés ?

Les lauréats pourront bénéficier :

- D'un atterrissage opérationnel de leur projet dans un territoire d'innovation, et notamment une mise en relation privilégiée avec des territoires ambitieux en politique bas carbone ou avec le monde de la recherche
- D'un accompagnement à la mise en place de partenariats (expertise technique FCBA, cas d'usage avec des beta testeurs des métiers cible)
- D'un premier niveau d'accompagnement technique et scientifique au montage du projet
- D'ingénierie financière et une orientation vers des dispositifs de financement, notamment ceux de la Région Île-de-France, selon le niveau de maturité du projet
- D'une mise en valeur de leur projet lors d'évènements notamment portés par les membres du Booster



Calendrier du Booster Bois Biosourcés – édition 2021

Du 1^{er} février au 31 mars 2021

Dépôt des candidatures

<http://fibois-idf.fr/le-booster-bois-biosources>

14 et 15 avril 2021

Auditions des porteurs de projet retenus pour les oraux

Composition du jury : les membres du Booster + Experts et Partenaires

20 mai 2021

Comité de sélection des lauréats par les Membres du Booster

Juin 2021

Evènement FIBois IDF : annonce des lauréats du Booster et des lauréats du Prix Régional Construction Bois

Été 2021

Début de l'accompagnement

Mise en valeur lors du Forum Bois Construction

Les lauréats 2020

Agilcare, Aline Maréchaux

Présidente d'Agilcare construction

nano@agilcare.co

Corner, Guillaume Largillier

Co-fondateur et directeur de Corner

guillaume@corner.build

Epidherm, Damien Cuny

Co-fondateur et directeur d'Epidherm

damien@epidherm.fr



Les lauréats 2020

ITE Paille, Edouard Vermes

CollectifPaille

e.vermes@traitvivant.eu

Living Lab, Sylvain Boulet

FCBA

Sylvain.BOULET@fcba.fr

Métabolisme rural, Sonia Cortesse

Architecte

contact@soniacortesse.eu



Le Booster, un dispositif différent de l'AMI pour une industrie de transformation du bois et des biosourcés

Ouvert jusqu'au 1^{er} avril 2021

Contact : ami-biosources@iledefrance.fr

Pourquoi ? « faire émerger une filière industrielle francilienne pour approvisionner le secteur de la construction en biosourcés »

Pour qui ? Tout porteur de projets d'implantation / développement d'activités de transformation de produits biosourcés en Île-de-France Entreprises (GE, PME, SEM, SPL ...), collectivités

Une dotation régionale de 5 M€

Une offre d'accompagnement global

(financements, accès au foncier, démarches partenariales, administratives..)

En partenariat avec BPI France, EPFIF, Fédération Nationale du Bois, Fibois IDF, Forestiers Privés de France-FORINVEST, Union des industriels et constructeurs bois, l'Institut Paris Région...





L'appel à projets du Booster Bois Biosourcés

Edition 2021

Pour plus d'informations et pour
candidater : <http://www.fibois-idf.fr/le-booster-bois-biosources>



Île-de-France



INSTITUT
TECHNOLOGIQUE



Céline Laurens

Déléguée Générale de FIBois Île-de-France